

**MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 5 juillet 2021 à 20h00.

Sont présents:

Siège #1 - Justin Allard
Siège #2 - Alexandre Talbot
Siège #3 - Sylvain Plante
Siège #5 - Christiane Ouellette
Siège #6 - Martial Vincent

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, David Vincent. Mme Suzie Constant, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Nos sympathies à la famille de Mme Cécile Vincent décédé cet avant-midi.

Jour 4 du Canadien de Montréal souhaitons un cinquième match.

Bonne séance à tous.

2021-07-072

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Justin Allard et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2021

4 - CORRESPONDANCE

5 - FINANCES

5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 juin 2021

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2021-068 G-200- « Règlement 2021-068 G-200 HARMONISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA »

6.2 - Adoption du règlement # 2021-067 « Règlement d'emprunt # 2021-067 construction d'une nouvelle garderie municipale. »

6.3 - Vacances-Bureau fermé

7 - VOIRIE

8 - RAPPORT DES COMITÉS

8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

8.2 - Rapport des comités municipaux

9 - VARIA

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-07-073

3.1 - Séance ordinaire du 7 juin 2021

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Christiane Ouellette, appuyé par Martial Vincent et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 7 juin 2021 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

4 - CORRESPONDANCE

La Mutuelle des municipalités du Québec remet une ristourne de 660\$ à la Paroisse de Sainte-Séraphine, (exercice financier de 2020)

5 - FINANCES

2021-07-074

5.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 juin 2021

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 5 juillet 2021;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Justin Allard, appuyé par Sylvain Plante et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement en y ajoutant un remboursement de 500\$ à 9251-6822 Québec inc. concernant une modification au règlement, une obligation par la municipalité et non par le demandeur.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce 6 du mois de juillet 2021

{SIGNATURE}

Suzie Constant
Directrice générale, secrétaire-trésorière

6 - LÉGISLATION

6.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2021-068 G-200- « Règlement 2021-068 G-200 HARMONISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA »

Avis de motion au règlement # 2021-068 G200 « Règlement 2021-068 G-200-Harmonisé sur le territoire de la MRC d'Arthabaska »

Je, soussigné, Martial Vincent, conseiller, donne avis de motion que le règlement # 2021-068 G-200 ayant pour objet d'abroger le règlement G-100 par celui-ci afin d'harmoniser

sur le territoire de la MRC d'Arthabaska, sera présenté lors d'une séance ultérieure. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. Mme la directrice a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé.

Conseiller

2021-07-075 6.2 - Adoption du règlement # 2021-067 « Règlement d'emprunt # 2021-067 construction d'une nouvelle garderie municipale.»

Il est proposé par: Sylvain Plante, appuyé par Martial Vincent et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2021-067, intitulé Règlement d'emprunt concernant une construction d'une garderie municipale décrétant un emprunt de 500 000\$

ADOPTÉE

2021-07-076 6.3 - Vacances-Bureau fermé

Il est proposé par Christiane Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la fermeture du bureau municipal et la bibliothèque pour la période suivante : semaines de la construction, du 19 juillet au 30 juillet 2021 inclusivement, l'inspecteur en bâtiment et en environnement sera absent du 12 au 16 juillet et l'inspecteur en voirie sera absent du 25 juillet au 7 août.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE

8 - RAPPORT DES COMITÉS

8.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska

Monsieur David Vincent, maire, souhaite les sympathies à la famille Campbell/Desmarais suite au décès de M Camille Desmarais maire de la municipalité de Saint-Samuel.

8.2 - Rapport des comités municipaux

Comité de l'environnement

Rien à signaler

Comité des ressources humaines

Rien à signaler

Comité de la voirie et immeubles

Rien à signaler

Comité des loisirs

Rien à signaler

Comité de la famille

Rien à signaler

Comité de la culture, bibliothèque et Écho

Rien à signaler

9 - VARIA

Une subvention de 7 millions pour le 13e rang de Sainte-Séraphine et 12e rang de Kingsey Falls, les travaux devraient se réaliser en 2022.

Le ministère de la famille annoncera les places de garderie le 15 juillet.

Les travaux du pont du 9e rang sont en attente du ministère de l'environnement.

Le 90e anniversaire de la municipalité devrait se tenir sur une journée.

Un gros merci aux bénévoles qui ont participé au terrassement de l'église.

Le tournoi de balle se tiendra le 24-25 juillet.

10 - PÉRIODE DES QUESTIONS

La période de questions a débuté à 20 h 12 et terminée à 20 h 18.

2021-07-077

11 - LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h 18, il est proposé par Martial Vincent, appuyé par Sylvain Plante et résolu que la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

David Vincent
Maire

Suzie Constant
Directrice générale et Secrétaire-trésorière